Image not found or type unknown

Tout payer avant un procès

Par **Florent94**, le **26/08/2009** à **11:56**

Bonjour,
J'explique rapidement.
Nous avaon fait des travaux immobilier via un architecte.
Nous avons estimé qu'il n'a aps fait son travail et que la levée des réserves n'a pas été effectué et donc, nous n'avons pas payé la dernière facture.

Pouvons nous quand même le poursuivre devant la justice pour qu'il finisse les dernier travaux à finalisé ?

Par avance, merci à tous.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés